

Délégué de l'Assurance Maladie (visiteur sociaux)



Catégorie(s) professionnelle(s):

Professionnel commercial et de conseil.

Condition(s) diplômante(s):

- Bac + 2 (Gestionnaire d'unité commerciale, commerce).
- Formation délivrée à la prise de poste par la caisse d'assurance maladie.

Actualité(s) juridique(s):

- Ségur de santé : Renover l'ONDAM pour l'adapter à une politique de santé de long terme.



Cadre(s) juridique(s) :

CDD ou CDI de droit privé (convention collective et code du travail).

